

## **Le déni de grève : une dangereuse rupture entre médias, élites et démocratie**

La grève générale du 7 octobre organisée par la FGTB a provoqué des réactions négatives et excessives qui ne sont pas dignes d'un pays démocratique. Les grands quotidiens francophones ont relayé le lendemain l'information relative à cet événement loin des premières pages, alors qu'une grève générale est un phénomène rare et révélateur d'un état de tension dans une société qui mérite au contraire une très grande attention et un effort particulier d'analyse : il s'agit d'un événement à haute valeur symbolique où une partie importante du peuple, de nombreux travailleurs, exprime son opinion politique par rapport aux orientations proposées par le gouvernement. Le devoir démocratique d'information a été mal rempli : peu d'informations ont circulé sur le fait que cette grève a été particulièrement réussie, non seulement à Bruxelles et en Wallonie mais aussi en Flandre alors qu'elle ne fut menée que par une seule de nos confédérations syndicales; beaucoup de militants syndicaux chrétiens ont ainsi choisi l'expression de la solidarité et de l'union montrant bien par cette attitude une haute compréhension de l'ampleur de l'enjeu car au-delà de la question des préensions, c'est le refus du financement de la sécurité sociale qui s'est exprimé. Des journalistes, de la presse écrite comme de la RTBF radio, ont à tout prix essayé de faire avaliser l'idée que le droit de grève devrait être strictement réglementé de manière à ne plus déranger personne !

Le déni du droit de grève, véhiculé ainsi visiblement par une partie influente du personnel des médias, a même contaminé l'univers académique où un de ses membres a lâché dans un article de presse qu'il fallait « en finir avec les syndicats ».

Finissons-en surtout avec l'hystérie anti-grève et anti-syndicale qui déstabilise les fondements du contrat démocratique. Il est ainsi aussi dangereux et inconscient de dire qu'il faut en finir avec les syndicats que si l'on disait qu'il fallait en finir avec les partis politiques. Nos systèmes politiques démocratiques naissent d'une histoire : tant les partis politiques que les syndicats ont été et sont toujours aussi nécessaires pour que puissent s'exprimer, par la voie démocratique et non pas par la voie des armes, les tensions et les contradictions contenues dans nos sociétés. Reconnaître la double citoyenneté, à la fois politique et sociale, et donc le droit à des élections libres, politiques et sociales, est au cœur du processus démocratique de rééquilibrage des forces, ce qui est absolument central si l'on veut tendre vers l'idéal démocratique d'une société d'égaux. Les dirigeants économiques disposent en effet de ressources innombrables pour faire entendre leur voix et pour peser sur les choix de société. La grève est un droit d'expression fondamental de la citoyenneté sociale pour que les citoyens-travailleurs signalent au monde politique qu'il est du devoir de l'Autorité publique de rééquilibrer le jeu quand la démesure s'installe. Les sociétés européennes n'ont jamais produit autant de richesse de toute leur histoire : il n'y a aucune raison de déstabiliser les droits collectifs à rémunération issus de la Sécurité sociale si ce n'est pour de très mauvaises raisons, la tentative de remettre en cause les idéaux démocratiques. Où se trouve en effet la démesure ? Les délocalisations d'entreprises s'amplifient, les restructurations visant à réduire l'emploi aussi, la pression généralisée pour baisser toutes les normes du travail s'installe (depuis le dernier élargissement de l'Union européenne, le danger « Bolkestein » est de facto déjà à l'œuvre), le taux de redistribution de la richesse produite collectivement dans l'ex-Europe des 15 vers la masse salariale est plus bas qu'à la fin des années cinquante, la poussée patronale pour banaliser des horaires de 40 heures, en prestation normale, et jusqu'à 55 heures avec les heures supplémentaires est extrêmement active,... Face à la démesure qu'il y a de jeter des gens

en dehors de la vie sociale de travail, en fermant ou restructurant une entreprise de façon à accroître le taux de rendement de la rente des actionnaires, le recours à la prépension est une compensation minimale, de retour à une plus juste mesure de ce que doit être une société démocratique.

Les organisations syndicales sont un des maillons institutionnels les plus actifs de la vie démocratique ; au-delà du rôle très important de participation à la concertation sociétale remplie par le niveau interprofessionnel, leur travail se concrétise tous les jours à travers l'activité de milliers de délégués, qui dans les entreprises, surveillent le respect de la législation sociale afin d'assurer la protection collective en matière de santé et de sécurité au travail et contrôlent le bon fonctionnement des droits à l'information et à la consultation des travailleurs.

Le désagrément d'être bloqué dans sa voiture ou dans ses déplacements d'un jour, par un type d'action syndicale relativement rare, la grève générale (alors que les embouteillages causés par des accidents ou par le manque de transport collectif sont quotidiens) semble ainsi bien dérisoire face à l'enjeu présent du refinancement de la Sécurité sociale et l'enjeu plus général non seulement d'assumer mais aussi de défendre les règles de rééquilibrage du débat démocratique.

13/10/2005

Mateo Alaluf, sociologue à l'ULB  
Jean Faniel, politicologue à l'ULB  
Corinne Gobin, politicologue à l'ULB  
Marcelle Stroobants, sociologue à l'ULB